

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Landrais met le vivant à l'honneur et reçoit le prix de la réalisation paysagère.

À l'occasion de l'édition 2026 du concours départemental « Ma commune, mon paysage », la commune de Landrais s'est vue décerner le **Prix de la réalisation paysagère** pour son projet « Le Triangle du Marronnier ». Une belle reconnaissance pour une initiative collective qui métamorphose une parcelle communale délaissée en un îlot de biodiversité pérenne. A l'échelle du département Landrais faisait pourtant office de Petit Poucet.

Le cadeau d'une écolière prend racine pour 99 ans

Ce projet, **à zéro argent public**, a commencé par une poignée de marrons offerte par une écolière au maire du village d'alors Francis MENANT. Enfouis sur une parcelle communale du « fief de Péré », ces quelques fruits ont fait germer un projet d'envergure mené par l'ancienne équipe municipale.

Aujourd'hui rebaptisé « **Le Triangle du Marronnier** », ce site d'un hectare se transformera avec les années en une véritable forêt d'inspiration locale. Plus de 800 arbres et arbustes répartis en 36 essences certifiées « Végétal Local » ont été plantés au cœur d'une plaine agricole aux forts enjeux de préservation de l'eau (proximité du captage de Tout Vent).

Afin de sanctuariser ce patrimoine vert pour les générations futures, la municipalité a fait le choix pionnier d'une **Obligation Réelle Environnementale (ORE)**, protégeant juridiquement la parcelle contre toute pression pour les 99 prochaines années.

Une aventure humaine et collective

Si la commune se réjouit de ce trophée remis le 5 octobre dernier à la Maison de la Charente Maritime, c'est avant tout le caractère participatif du projet qui fait la fierté des Landraisiens.

Il n'aurait pu voir le jour sans une mobilisation intergénérationnelle (écoles, habitants, associations locales, étudiants, salariés d'entreprises partenaires se sont retrouvés lors du chantier de plantation) ni sans des partenaires vertueux tels que Créateur de Forêt (maitre d'œuvre du projet) Aunis GD ou encore Bon Champs Bonne Haie.

Cet espace est devenu un véritable lieu de vie commune et un laboratoire à ciel ouvert, favorisant la naissance de collectifs citoyens et d'un conseil consultatif environnemental pour épauler le nouveau conseil municipal conduit par Elodie ROSPARS.

Préserver les paysages de demain

En recevant cette distinction, Landrais rappelle combien l'attachement au cadre de vie est au cœur des priorités de ses habitants. Cette victoire s'accompagne d'une vigilance de terrain, face aux projets d'agrivoltaïsme qui pourraient impacter lourdement ses terres, Landrais appelle à une stricte cohérence. Si la transition énergétique est une nécessité incontestable, la commune défend l'idée qu'elle ne peut se faire au détriment de l'équilibre fragile entre biodiversité, pérennisation des exploitations agricoles locales et préservation des paysages.

Une distinction qui « fait chaud au cœur » et encourage Landrais à poursuivre ses efforts pour faire de son cadre de vie un héritage d'avenir.